

Nouveauté 2025



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

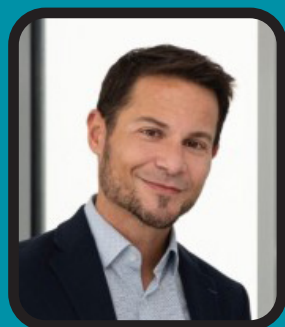
Ouverture de la classe
«Sarthe-Mayenne» pour le Diplôme d'Etat Infirmier en
Pratique Avancée (sur 2 ans)

Du projet professionnel IPA
à la collaboration infirmier/médecin



ÉDITO

par le Pr Cédric ANNWEILER, doyen de la faculté santé d'Angers



La Faculté de Santé de l'Université d'Angers, en partenariat avec les Centres Hospitaliers du Mans et de Laval, et avec le soutien des collectivités territoriales ainsi que de l'Agence Régionale de Santé, est heureuse d'annoncer l'ouverture, à la rentrée 2025, d'une nouvelle classe de Master Infirmier en Pratique Avancée (IPA) sur le territoire Sarthe-Mayenne.

Fruit d'une volonté politique partagée de répondre aux défis de santé de demain, cette nouvelle formation vise à renforcer notre système de santé en formant des professionnels au plus près des besoins des territoires. Elle favorisera une meilleure coordination entre les acteurs de santé et médico-sociaux.

La première promotion accueillera 15 étudiants en 2025, puis 25 en 2026. Ainsi, avec ceux formés à Angers, ce seront 50 professionnels supplémentaires qui seront diplômés IPA chaque année au sein de notre Faculté de santé.

L'Université d'Angers, à travers sa Faculté de Santé, se réjouit de cette avancée qui témoigne de son engagement en faveur d'un accès équitable aux soins pour tous. Elle remercie l'ensemble de ses partenaires, les enseignants et le groupe de pilotage ayant contribué à la création de cette nouvelle formation.

1/ ÊTRE IPA, C'EST QUOI ?



Ce sont des professionnels de santé, qui depuis 2019, possèdent des compétences avancées leur permettant de fournir des soins de manière autonome ou en collaboration avec d'autres professionnels de santé.

Ce sont des professionnels de niveau Master, qui ont acquis des compétences cliniques avancées, de diagnostic et de gestion des soins.

Ce sont des professionnels qui peuvent exercer dans divers domaines, tels que la médecine, la pédiatrie, la gériatrie, la santé mentale, et bien d'autres. Leurs responsabilités s'étendent à l'évaluation des patients, la prescription de traitements, la gestion de maladies chroniques et l'éducation des patients.

Ce sont des professionnels qui contribuent notamment à améliorer l'accès aux soins, à réduire les délais d'attente et à fluidifier les parcours de soins, ce qui est particulièrement important dans les systèmes de santé sous pression.

Ce sont des professionnels qui travaillent en étroite collaboration avec d'autres professionnels de la santé, ce qui favorise une approche holistique des soins centrés sur le patient.

Avec l'évolution des besoins en matière de santé et le vieillissement de la population, le rôle des IPA est appelé à se développer, et leur intégration dans les équipes de soins est de plus en plus reconnue comme essentielle.

2/ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à l'exercice infirmier en pratique avancée ainsi que la maîtrise des attendus pédagogiques correspondant au grade universitaire délivré.



- Favoriser l'autonomie pour la pratique clinique
- Améliorer les parcours de santé dans le cadre d'un travail en équipe pluridisciplinaire
- Apporter une réponse aux enjeux de santé publique.



“

La formation IPA m'a permis de suivre, de façon autonome, certains patients en collaboration avec le médecin. J'ai d'ailleurs pu développer un contact privilégié avec les patients. Les cours du Master sont animés par des intervenants compétents et passionnés. Ces deux années ont été bénéfiques sur le plan professionnel.

”

Infirmière en pratique avancée



3/ PROGRAMME

La formation est organisée autour d'une première année de tronc commun composant le socle commun de l'exercice infirmier en pratique avancée.

La deuxième année est centrée sur les enseignements en lien avec la mention choisie à la ligne. Elle est structurée en quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens. Elle comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques, cliniques en intégrant la simulation en santé, une formation à la recherche ainsi que des temps de stages.

Année 1

(1er semestre)

- UE - Clinique (15 ECTS)
- UE - Sciences infirmières et pratique avancée (6 ECTS)
- UE - Responsabilité, éthique, législation, déontologie (3 ECTS)
- UE - Langue vivante (3 ECTS)
- UE - Méthodes de travail (3 ECTS)

(2ème semestre)

- UE - Clinique (6 ECTS)
- UE - Formation à l'analyse des pratiques professionnelles (6 ECTS)
- UE - Santé publique (6 ECTS)
- UE - Recherche (6 ECTS)
- UE - Stage : 2 mois (6 ECTS)



Année 2

(3ème semestre)

- 2 UE communes à l'ensemble des mentions (6 ECTS) :
 - UE - Recherche (3 ECTS)

- UE - Langue vivante (3 ECTS)

- 3 UE spécifiques à la mention choisie (24 ECTS) :

- Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires
- Oncologie et hématologie oncologie
- Maladie rénale chronique, dialyse et transplantation rénale
- Santé mentale et psychiatrie
- Urgences
- UE - Bases fondamentales (6 ECTS)
- UE - Clinique (14 ECTS)
- UE - Parcours de santé (4 ECTS)

(4ème semestre)

- UE - Stage : 5 mois (24 ECTS)
- UE - Mémoire : (6 ECTS)

NOUS CONTACTER :

Faculté de Santé
28, rue Roger Amsler
49045 Angers
02 41 73 58 00



Coordinatrice DE IPA
Stéphanie LEMASSON
stephanie.lemasson@univ-angers.fr

Contact administratif
Sandy CAHEN
sandycahen@univ-angers.fr
02 41 73 58 76

fcsante.univ-angers.fr/DIPA



En partenariat avec

